



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

32 COM

Distribution limitée

WHC-08/32.COM/11D

Paris, 22 mai 2008

Original : anglais/français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-deuxième session

**Québec, Canada
2 – 10 juillet 2008**

Point 11D de l'ordre du jour provisoire : Rapports périodiques

11D : Suivi du Rapport périodique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

RÉSUMÉ

Le présent document présente les activités de suivi du Rapport périodique pour la région de l'Amérique Latine et des Caraïbes, tel que demandé par le Comité du patrimoine mondial à sa 30e session (Vilnius, 2006) (Décision **30 COM 11E**)

.

Projet de décision : 32 COM 11D, voir point VI.

I. LES RAPPORTS PÉRIODIQUES POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES EN QUELQUES MOTS

1. Entre 2000 et 2003, 31 États parties ont participé au premier cycle d'exercice de soumission de Rapports périodiques et ont soumis des rapports nationaux sur la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*. Cet exercice a fourni une évaluation d'ensemble de l'application de la *Convention du patrimoine mondial* par les États parties, a donné une image en temps réel de l'état de conservation et de la gestion et du suivi des biens du patrimoine mondial, et a renforcé la coopération régionale et l'échange d'informations entre les États parties de la région.
2. À la suite des réunions de Kingston (septembre 2004) et de Carthagène (octobre 2004) sur le développement d'un Plan d'action pour la région, et de la publication du « Rapport périodique 2004 pour l'Amérique latine et les Caraïbes » dans la série des « Rapports du patrimoine mondial » (mai 2006), deux autres réunions régionales se sont tenues pour créer une structure de mise en œuvre du Plan d'action. Ces deux réunions ont eu lieu au Mexique (novembre 2006) et au Chili (mars 2007). Les activités de suivi du Rapport périodique dans la région Amérique latine et Caraïbes ont été conçues selon les programmes régionaux adoptés par le Comité du patrimoine mondial, en tenant compte des commentaires et des recommandations des États parties d'Amérique latine et des Caraïbes. Les deux réunions ont été financées par le Fonds-en-dépôt espagnol extrabudgétaire.

II. AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

A. Réunion sous-régionale à Mexico (4-5 novembre 2006)

3. Conformément aux décisions du Comité du patrimoine mondial et au Plan d'action pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Carthagène, octobre 2004), les principaux objectifs de cette réunion de suivi ont été de réfléchir sur le premier cycle de soumission de Rapports périodiques pour donner un point de vue sous-régional sur la stratégie passée et future ainsi que sur les objectifs et les indicateurs afin d'en tenir compte lors du prochain cycle de Rapports périodiques.
4. La réunion a bénéficié de la participation active d'institutions chargées de la culture et de la nature dans les six pays participants, des points focaux du patrimoine culturel et naturel au niveau national d'Amérique centrale et du Mexique, de spécialistes régionaux de l'UICN/ICOMOS, de personnel de l'UNESCO, d'une représentation diplomatique de certains États parties, ainsi que des autorités responsables de sites mexicains du patrimoine mondial.
5. Les résultats de la réunion incluaient la définition des principaux axes d'action pour la sous-région en matière de Rapports périodiques et de suivi à leur apporter. Les représentants des États parties ont rédigé une évaluation du Rapport périodique et formulé des recommandations pour les futurs rapports. Des mesures stratégiques de définition d'activités précises à mener à court terme ont été définies et les résultats ont été pris en compte selon le Plan d'action de Carthagène, en se fondant sur les « 4 C » et sur la mise en œuvre de la *Convention*.

B. Réunion sous-régionale au Chili (mars 2007)

6. Dans le prolongement de la stratégie sous-régionale à court terme élaborée à Mexico, une réunion régionale pour la sous-région sud-américaine s'est tenue à Santiago du Chili

(mars 2007). Les participants incluaient des experts des Organisations consultatives et des États parties, ainsi que des autorités responsables de la préservation du patrimoine dans la sous-région. Des mesures stratégiques permettant de mettre en œuvre le Plan d'action et de définir des activités précises à mener à court terme dans la sous-région américaine ont été définies.

7. Les principales activités allaient de l'organisation de réunions internationales et d'ateliers pour des gestionnaires de sites et des experts régionaux à la modernisation d'archives de bibliothèques nationales sur la préservation du patrimoine. La sélection de projets pilotes de propositions d'inscription couronnés de succès (par exemple la proposition d'inscription en série du *Qhapaq Ñan*) et certains cas de gestion serviront de modèles pour la région.

C. Réunion entre le Centre du patrimoine mondial et des Directeurs de bureaux hors Siège (octobre 2007)

8. Le Centre du patrimoine mondial et des Directeurs de bureaux hors Siège de l'UNESCO ont tenu une réunion à Paris pour lancer une stratégie commune de mise en œuvre du Plan d'action. Ont participé à cette réunion les Directeurs des Bureaux de Brasília, de La Havane, d'Uruguay, de Costa Rica et de la Jamaïque.
9. Les conclusions et l'analyse qui a suivi ont inclus la définition des principales lignes d'action suivantes en totale cohérence avec les résultats des réunions susmentionnées : nécessité de méthodes participatives pour les sites du patrimoine mondial de la région ; établissement d'un réseau de points focaux pour la mise en œuvre de l'exercice de Rapports périodiques ; meilleure efficacité de la gestion du patrimoine mondial à partir de l'analyse et de l'expérience ; collaboration avec les États parties pour redéfinir les listes indicatives nationales (avec une dimension régionale) ; proposition de méthodes pour favoriser les propositions d'inscription transnationales dans la région et mise en place de stratégies de renforcement des capacités.

III. QUELQUES POINTS ESSENTIELS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PLANS D'ACTION EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

A. Proposition d'inscription en série transnationale et transfrontalière du « Qhapaq Ñan, Grande route des Andes »

10. En avril 2004, l'Argentine, la Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Équateur et le Pérou ont demandé au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO/Unité Amérique latine et Caraïbes d'être le coordinateur général du processus international de présentation de l'ambitieuse proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de la Grande route des Andes ou *Qhapaq Ñan (QÑ)* – le plus complexe et le plus vaste réseau préhispanique de communication des Amériques. Ce réseau de routes longitudinales et latitudinales de plus de 23 000 km, reliait divers centres productifs, administratifs et cérémoniels et créait des liens entre les centres de pouvoir et les zones plus tempérées des vallées, ainsi qu'avec les déserts et les jungles aux confins de l'Empire. Ce réseau routier constituait un riche tissu pour toutes sortes de relations à travers le territoire et constituait une partie intégrante du système de pouvoir qui unifiait l'Empire matériellement et organiquement.

Comité scientifique :

11. Un Comité scientifique composé de célèbres spécialistes en anthropologie, archéologie et ethnohistoire, et experts nationaux sélectionnés par leur pays et par le Centre du patrimoine mondial a été créé en avril 2005. Il avait pour objectif de définir la valeur universelle exceptionnelle de la Grande route des Andes. Il a tenu sa première réunion à Quito, Équateur, en avril 2005. Le Comité scientifique estime que le *Qhapaq Ñan* est l'une

des plus grandes réalisations humaines du monde antique et qu'il sert encore aujourd'hui de lien entre le patrimoine ancestral et contemporain de l'Amérique andine.

12. Une seconde réunion du Comité scientifique (Paris, 2006) a cherché à jeter les bases de **l'étude comparative** pour la proposition d'inscription. Des spécialistes universitaires des anciennes routes de communication, experts internationaux en études sur les Mayas, les grandes routes de l'Empire romain, les routes commerciales du bassin du Tigre et de l'Euphrate, la route de la Soie, les voies de communication de l'Indus et les itinéraires maritimes grecs, tous ont assisté à la réunion et réfléchi, avec les spécialistes des Andes, sur les catégories d'analyse à remplir ou sur une étude comparative d'ensemble.

Comité juridique :

13. Chaque pays a nommé un spécialiste national des questions juridiques et un accord juridique est en préparation pour assurer la conservation internationale de la Grande route des Andes.
14. Le projet a été sélectionné par le Comité du patrimoine mondial comme une étude de cas des meilleures pratiques pour les propositions d'inscription transnationales en série sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Quelques chiffres importants concernant ce projet :

- 300 personnes travaillant quotidiennement (enregistrement sur le terrain, base de données et documentation ethnohistorique) ;
- Six pays, six Commissions nationales interdisciplinaires ;
- 20 experts internationaux des universités de Lima, Harvard, Buenos Aires, Canberra, Bogota, Michigan et Georgetown- Washington ;
- 10 réunions internationales d'experts organisées ;
- Comité politique d'Ambassadeurs ;
- Le projet a été sélectionné par le Sommet des Chefs d'État et de gouvernement d'Amérique latine comme bon programme d'intégration régionale ;
- Partenariats avec l'American Museum of Natural History, le Getty Conservation Institute et le Smithsonian Museum (Washington) ;

B. Proposition d'inscription en série et transnationale de la « Route de l'Esclave »

15. Le projet de publication « La Route de l'Esclave – Sites de mémoire des Caraïbes » est né d'une collaboration entre le Comité scientifique international pour la Route de l'Esclave, la Fondation Fernando Ortiz, la section du Dialogue interculturel de l'UNESCO et les Bureaux de l'UNESCO à La Havane et Port-au-Prince. Au cours de cette réunion, la méthode d'inventaire des sites de mémoire a été approuvée et la publication multimédia (mars 2008) est l'aboutissement de ce travail. Il est important de remarquer que quatre des sites de mémoire sont des sites du patrimoine mondial et que deux autres sont des Chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité. Une version Internet de la publication multimédia sera disponible à la rubrique « *La Ruta del Esclavo* » du « *Portal de la Cultura para América Latina y el Caribe* » (<http://www.lacult.org/>).
16. Le Centre du patrimoine mondial et le Bureau de l'UNESCO à La Havane vont proposer un Plan d'action pour y donner suite ; ils vont aussi collaborer avec les pays de la région à la préparation d'une proposition d'inscription en série possible au patrimoine mondial.

C. Renforcement des capacités/formation au patrimoine naturel et culturel

17. Le Bureau de l'UNESCO à La Havane a poursuivi la mise en œuvre du projet de Programme de renforcement des capacités pour les Caraïbes (PRCC). Ce programme est mis au point en étroite coordination avec le Centre du patrimoine mondial et d'autres

bureaux de l'UNESCO dans la région. Le PRCC a pour objectif d'améliorer la gestion et la protection du patrimoine dans toutes les îles des Caraïbes en formant des professionnels travaillant dans le domaine du patrimoine. Il vise aussi à favoriser l'inscription de sites naturels et culturels sur la Liste du patrimoine mondial.

18. Un cours de niveau universitaire en ligne de planification opérationnelle et de durabilité financière pour les aires protégées a été lancé en janvier 2008, en anglais et en espagnol. Il est financé partiellement par le Fonds du patrimoine mondial. Cinquante professionnels travaillant avec des sites du patrimoine mondial en Amérique latine et dans les Caraïbes ont reçu des subventions de l'Université d'État de Washington pour suivre ce cours.
19. Le Congrès latino-américain et caraïbe sur les Parcs naturels et autres aires protégées s'est tenu à Bariloche, Argentine, en octobre 2007. Le Centre du patrimoine mondial organise actuellement la mise au point d'un atelier centré sur l'assemblage d'une plateforme régionale de renforcement des capacités.
20. Le renforcement des capacités au Mexique est ciblé sur 15 biens du patrimoine mondial pour concevoir et appliquer des modules d'apprentissage du financement durable sur des sites du patrimoine mondial. Le programme a été réalisé en espagnol pour les pays hispanophones et a été ultérieurement traduit en anglais pour étude expérimentale dans certains pays anglophones. Les modules expérimentaux perfectionnés traitent des différentes étapes du processus de conception et d'application de stratégies de financement durable pour les aires protégées, et soutiennent les réseaux d'aires protégées. Le projet associe l'expertise technique du Centre du patrimoine mondial, du *Conservation Finance Alliance* (CFA) et d'institutions universitaires avec la technique éducative avancée de l'Université virtuelle de l'*Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey* (ITESM).
21. Renforcement des capacités au Costa Rica : Le cours de formation intensive intitulé « Gestion des écosystèmes des zones tampons et corridors biologiques au niveau paysager » a été organisé pour renforcer la capacité institutionnelle de gestion des sites du patrimoine mondial et d'autres aires protégées exceptionnelles de la région. Objectif : mieux faire comprendre aux participants certaines questions essentielles de conservation et de développement et les perfectionner en techniques de gestion et de planification.
22. Renforcement des capacités dans les Parcs nationaux d'El Darien et de Los Katios, Panama/Colombie, centré sur la gestion des aires protégées transfrontalières. Objectifs : mieux connaître le plan de gestion de chaque site du patrimoine mondial ; définir des stratégies communes de conservation ; explorer les possibilités d'instauration d'un accord officiel binational de protection entre les deux parcs ; transfert de connaissances acquises lors de missions exploratoires dans les parcs dans des stratégies de gestion susceptibles de profiter aux deux pays concernés.
23. Renforcement des capacités en tourisme durable en Colombie. la formation a été conçue comme un programme de formation participatif qui a réuni des spécialistes de communautés locales, régionales et d'autres pays pour partager des informations et des bonnes pratiques en matière de programmes de tourisme durable. Les participants ont pu développer leurs bases de connaissances et acquérir de nouvelles compétences pour appliquer avec succès des plans de tourisme durable. La formation était destinée à des responsables de projets touristiques et à des représentants du secteur du tourisme. Elle a traité du développement de compétences en principes, pratiques et études de cas de tourisme durable, et de plans de gestion d'aires marines protégées.
24. Renforcement des capacités en « Gestion des écosystèmes des zones tampons et corridors biologiques au niveau paysager » au Costa Rica. Objectif du cours : renforcer la capacité institutionnelle de gestion des sites du patrimoine mondial et autres aires

protégées de valeur universelle exceptionnelle et mieux faire comprendre aux participants certaines questions essentielles de conservation et de développement.

D. Conservation et plans de gestion

25. Dans le cadre de la demande d'assistance internationale, des projets de conservation ont été approuvés pour trois sites du patrimoine mondial : les Usines de salpêtre d'Humberstone et Santa Laura au Chili, le Centre historique de Santa Cruz de Mompox en Colombie, et des travaux de conservation sur la Zone archéologique de Chan Chan, Pérou.

IV. ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR MISE EN ŒUVRE

26. Une version espagnole du kit éducatif « Améliorer notre patrimoine » est en cours. Elle comprend 12 outils différents ainsi que des feuilles de calcul et des recommandations sur les méthodes à suivre pour aider les gestionnaires de sites du patrimoine mondial à adopter de bonnes pratiques de gestion – avec une section spécialement consacrée à l'identification et à l'engagement de partenaires locaux, l'identification de la valeur universelle exceptionnelle, et la mise au point et le suivi d'indicateurs d'intégrité.
27. La mission préparatoire pour la conservation et la préservation du Sanctuaire de Tiwanaku en Bolivie (novembre 2007) a fait intervenir quatre experts internationaux en archéologie, anthropologie et conservation de la pierre pour réaliser une évaluation et rédiger un projet de conservation de la totalité de l'ensemble du site. Le document du projet (PRODOC), établi à l'issue de la mission, présente les objectifs essentiels dans le droit fil du Plan d'action pour l'Amérique latine et les Caraïbes et les « 4 C ». Le PRODOC final a été approuvé par le Fonds-en-dépôt japonais et, conformément à la politique de décentralisation de l'UNESCO, il sera mis en œuvre par le Bureau de Quito en étroite coordination avec le Siège et l'État partie.

V. SECOND CYCLE DU RAPPORT PÉRIODIQUE

28. L'expérimentation sur le terrain du second cycle des sections I et II du Rapport périodique a eu lieu de janvier à mars 2008. Le questionnaire a été envoyé à l'Argentine, au Paraguay et au Pérou pour recueillir leurs commentaires. À la fin de la rédaction de ce rapport, deux États parties avaient envoyé leurs remarques. Les principales recommandations demandaient la traduction du formulaire en espagnol ; une explication plus claire des questions ; l'ajout d'un glossaire, et d'autres questions techniques liées à la présentation électronique en ligne.

VI. PROJET DE DÉCISION

32 COM 11D

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC-08/32.COM/11D,

2. Rappelant les décisions **28 COM 16** et **28 COM INF.16** adoptées à sa 28e session (Suzhou, 2004), la décision **7 EXT.COM 5E** adoptée à sa 7e session extraordinaire (UNESCO, 2004) et la décision 29 COM 5 adoptée à sa 29e session (Durban, 2005),
3. Prend note des informations fournies par le Centre du patrimoine mondial sur l'avancement réalisé dans la mise en œuvre des décisions précitées en matière de suivi du Rapport périodique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ;
4. Reconnaissant la collaboration financière et technique assurée par le Fonds-en-dépôt espagnol pour le suivi de l'exercice du Rapport périodique, l'engage à poursuivre ses efforts en faveur de la conservation du patrimoine ;
5. Demande au Centre du patrimoine mondial, en collaboration avec les Organisations consultatives, les bureaux régionaux de l'UNESCO et les États parties de la région, de continuer à mettre en œuvre les Plans d'action en se concentrant sur les priorités identifiées lors des ateliers sous-régionaux de 2006 et 2007, et de soumettre des Plans d'action révisés couvrant la période 2011-2016, incluant une estimation budgétaire, pour étude par le Comité à sa 34e session, en 2010 ;
6. Invite le Directeur général de l'UNESCO à passer en revue le fonctionnement et la dotation en effectifs des bureaux régionaux de l'UNESCO pour s'assurer que les services soient fournis en coordination avec le Centre du patrimoine mondial, afin d'aider les États parties d'Amérique latine et des Caraïbes à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial et des Plans d'action respectifs ;
7. Exhorte les États parties, le Centre du patrimoine mondial et tous les autres partenaires engagés dans la protection et la conservation du patrimoine naturel et culturel de la région à établir une stratégie de collecte de fonds pour fournir les moyens financiers et humains nécessaires à la mise en œuvre des Plans d'action pour le patrimoine mondial ;
8. Engage fermement les États parties et les autres partenaires et acteurs du patrimoine mondial dans la région à coopérer activement et à prendre les mesures nécessaires pour donner suite à la mise en œuvre des Plans d'action pour le patrimoine mondial en Amérique latine et dans les Caraïbes, de façon concertée et concrète ;
9. Demande au Centre du patrimoine mondial de faire rapport à sa 34e session (2010) sur la mise en œuvre des Plans d'action pour l'Amérique latine et les Caraïbes.